

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

La Chaux-de-Fonds, le 8 janvier 2024

La résilience des entreprises soutient les effectifs horlogers

À fin septembre 2024, les effectifs de l'industrie horlogère suisse affichaient encore une très légère progression par rapport à la même période de l'année précédente, soutenus par la croissance enregistrée fin 2023 et la résilience du secteur face à un environnement économique complexe. Cependant, les incertitudes persistantes laissent présager une année 2025 plus difficile.

Pour la deuxième année consécutive, les effectifs du secteur horloger se maintiennent au-delà de la barre des 65'000 collaborateurs, avec une augmentation de 405 postes (+0,6%) par rapport à 2023. Ces chiffres, publiés par la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) dans le cadre de son recensement annuel, témoignent de la solidité et de l'attractivité d'une industrie qui continue de faire face aux incertitudes économiques et géopolitiques.

La production en première ligne, l'administration en léger recul

Les effectifs liés à la production confirment leur rôle central dans la chaîne de valeur horlogère, atteignant 46'493 collaborateurs (+1,1%). Cette progression illustre l'importance stratégique des métiers de production dans un secteur axé sur la qualité et l'excellence. En revanche, le personnel administratif connaît une légère diminution de 0,8% (-145 postes), marquant une stabilisation des besoins dans ce domaine après une forte hausse en 2023.

La qualification des collaborateurs, un atout majeur

L'industrie horlogère poursuit sa montée en compétences, un levier essentiel de sa compétitivité. Les collaborateurs titulaires d'une formation supérieure augmentent de 2,7% (+435 personnes), tandis que les employés détenteurs d'un diplôme des métiers enregistrent une progression de 1,1% (+315).

Ces chiffres confirment l'engagement du secteur en faveur de la formation continue et du développement des compétences, en réponse à l'évolution rapide des technologies et aux exigences élevées dans la branche.

Neuchâtel en tête

L'Arc horloger demeure le cœur de l'industrie horlogère et microtechnique, concentrant 93,4% des effectifs totaux. Neuchâtel, Berne et Genève dominent avec respectivement 17'511, 14'239 et 12'288 collaborateurs, représentant plus de la moitié des effectifs globaux.

Une progression notable est à signaler dans le canton de Fribourg (+12.8%), tandis qu'une nette diminution proportionnelle est observée dans le canton du Tessin (-13.2%). Les autres cantons, tels que Soleure et le Jura, enregistrent des variations plus modérées, confirmant la stabilité globale de la répartition géographique des effectifs.

Des perspectives 2025 sous tension

Alors que 2024 s'achève sur une relative stabilité des effectifs, l'horizon 2025 s'annonce nettement plus incertain. Les turbulences économiques persistantes, les tensions géopolitiques et la vigueur du franc suisse représentent des défis majeurs pour l'industrie. Celle-ci devra redoubler d'efforts pour préserver ses effectifs et maintenir sa capacité de production.

Recensement du personnel et des entreprises horlogères et microtechnique suisses

Les résultats du recensement 2024 sont téléchargeables directement sur notre site internet.

www.cpih.ch



Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à :

M. Ludovic Voillat - Secrétaire général
Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
Tél. : +41 (0)32 910 03 86 - e-mail : l.voillat@cpih.ch

M. Ludovic Gambarini – Responsable du service Communication et Digital
Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
Tél. : +41 (0)32 910 03 89 - e-mail : l.gambarini@cpih.ch

A propos de la CP

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) est l'organisation faîtière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. Elle regroupe 500 entreprises occupant plus de 55'000 travailleurs. "Politique patronale", "Formation professionnelle", "Santé et Sécurité au travail" et "Communication et Digital" constituent les 4 secteurs d'activité de cette organisation. Son Président est M. Philippe Bauer et son Secrétaire général M. Ludovic Voillat.

Illustration proposée



[Cliquez ici pour télécharger l'illustration](#)

Sources : Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)